

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

solaire photovoltaïque. Retour sur ces projets portés par les territoires ruraux

produisent leur énergie

Un afflux de demandes pour intégrer le réseau Grési 21

Parties d'une initiative citoyenne à l'automne 2015, les centrales villageoises du Grésivaudan (Grési 21) essaient tant qu'elles sortent désormais de leur cadre initial. « Autour des cinq communes fondatrices (Crolles, Bernin, Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet et Saint-Pancrasse), c'est maintenant Belledonne qui frappe à notre porte avec, dans son panier, neuf communes dans les starting-blocks, hissant leur total à quatorze », rapporte Christophe Vannier, président de Grési 21.

Vannier. Les multiples rencontres menées dans les communes montrent qu'un travail pédagogique d'envergure est indispensable. L'Europe et la France (Ademe, BPI/Oseo, etc.) investissent énormément en R & D sur le photovoltaïque. Il faut savoir que c'est aujourd'hui durable, rapide et moins cher à mettre en œuvre ! À Genève, les aménageurs du territoire, qui en sont aux prémices, nous sollicitent activement, car notre modèle les intéresse. »

Des réflexions sur d'autres énergies renouvelables

Parallèlement à la phase 3 sur les balcons de Belledonne cette fois (8 000 € collectés à ce jour), d'autres projets sont à l'étude. « Des discussions sont engagées avec l'École des Pupilles de l'air de Montbonnot pour équiper le toit de la piscine », poursuit Christophe Vannier. La dynamique est telle que Grési 21 réfléchit par ailleurs à exploiter la ressource hydraulique en Chartreuse. Une étude de faisabilité est en cours avec le Sedi, représentant des collectivités et propriétaire du réseau électrique. La méthanisation est une autre piste de croissance verte. Des sites paysans ont été identifiés pour un double bénéfice de valorisation organique et énergétique.

« Produire local, c'est consommer au plus proche, limiter l'implantation de lignes à haute tension et les problèmes sanitaires qu'elles engendrent. C'est aussi réduire l'impact sur le territoire de grosses structures de production électrique. »

Une méconnaissance du sujet

Portées par un énorme élan citoyen et une belle subvention d'investissement de la Région (126 000 €), trois phases de travaux sont planifiées, la première ayant démarré en juin dernier. Un capital de 148 500 € a été récolté (30 000 € des collectivités et 120 000 € des particuliers) avec une prise moyenne de participation par personne élevée, de l'ordre de sept actions à 100 € l'une. Écoles, salle polyvalente, particuliers... 20 toits sont en cours d'installation, à répartition égale entre secteur public et privé. Pendant ce temps, la levée de fonds pour la phase numéro 2 s'achève (capital 70 000 €) et les travaux sur 15 toits supplémentaires en Belledonne débuteront l'hiver prochain. « Les enjeux de la transition énergétique poussent les citoyens à comprendre l'intérêt de relocaliser la production d'énergie renouvelable sur son propre territoire. Mais il y a une telle méconnaissance du sujet, déplore Christophe



Dans la première tranche de travaux démarrée en juin dernier, l'école des Dauphins, à Bernin, aujourd'hui achevée, est une réalisation d'envergure de 36 kWc (kilowatts-crête). Photo Grési 21



Grési 21, qui compte 12 membres bénévoles, gère l'afflux de demandes des communes intéressées. Pour son président Christophe Vannier, « l'important est de ne pas s'essouffler face à une telle croissance ». Photo Grési 21

Avec Énerg'y citoyennes, des écoles et une église raccordées



Deux entreprises iséroises ont été sélectionnées pour effectuer la pose de panneaux solaires à Saint-Égrève, ici sur le toit de l'école maternelle Pont-de-Vence. Photo Ville de Saint-Égrève

Portes du Vercors : une centrale dans le Sud-Grésivaudan



55 mètres carrés de panneaux photovoltaïques doivent être installés sur le toit du Sans-Souci à Saint-Marcellin. Photo Le DL/Archives

La société par actions simplifiée (SAS) Centrales villageoises Portes du Vercors a pour objectif d'installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures appartenant à des particuliers ou à des collectivités dans le Sud-Grésivaudan et dans le Royans. Par exemple, à Saint-Marcellin, le foyer restaurant Le Sans-Souci (propriété de la Ville) a été choisi pour accueillir une installation. Les travaux doivent commencer ce mois-ci et la production d'électricité va démarrer en décembre. L'argent récolté servira à rétribuer les actionnaires et à financer d'autres projets autour des énergies renouvelables.

Énerg'y citoyennes est née en septembre dernier sur l'agglomération grenobloise avec le statut de société par actions simplifiée et le soutien (au moins technique) d'Enercoop, fournisseur d'énergie propre. La structure est clairement ouverte pour faire entrer des citoyens dans son capital ou dans son fonctionnement. Ce projet fédérateur s'appelle "Solaire d'ici". Il consiste à installer 100 toitures photovoltaïques en trois ans sur l'agglomération.

Autant dire qu'Énerg'y citoyennes a besoin de monde : des propriétaires privés ou publics qui louent un toit, des so-

ciétaires privés ou publics pour financer, des adhérents pour suivre les chantiers, pour communiquer, etc.

Un panneau à 500 euros

Comme d'autres, sa première campagne de communication et de levée de fonds (et d'actionnaires) s'appelle "Adopte un panneau". La société propose aux personnes intéressées de se regrouper (ou non) pour adopter un panneau à 500 euros. La part au capital de la SAS étant fixée à 100 euros, les "parents" adoptifs deviennent sociétaires d'Énerg'y citoyennes. Cette campagne est valable

pour les dix premières installations déjà en cours dans l'agglomération (chaque toiture est couverte de 45 panneaux environ). Deux écoles de Saint-Égrève et l'église Saint-Ferjus de La Tronche ont déjà été "recouvertes". D'autres projets sont prévus à Grenoble, Échirolles et Eybens.

La gouvernance de la société s'appuie sur le principe suivant : une personne égale une voix. Trois collèges d'actionnaires choisissent leur représentant à un conseil de gestion resserré.

C.A.

<http://solairedici.org>

Le projet Buxia énergies, né à La Buisse, essaime dans le Pays voironnais

À La Buisse, le projet est né en 2015, à l'initiative de sept citoyens. Ils ont créé la société Buxia énergies. La société revend à EDF l'électricité produite par des centrales photovoltaïques. Dès le début de l'année 2017, deux toits de la commune ont été recouverts de panneaux solaires : celui de la salle socio-éducative et celui d'un particulier.

Une soixantaine d'actionnaires

Au fil des mois, la société a grandi et elle compte désormais une soixantaine d'actionnaires. Un autre toit a été colonisé cet été, celui de l'école de Bilibieu. À l'automne, c'est celui de la salle polyvalente de La Buisse qui devrait également accueillir une centrale.



Gilles Fanget fait partie des citoyens qui ont créé Buxia énergies.

Photo Le DL/Archives

Selon le président de Buxia Gilles Fanget, il fallait « pouvoir installer des centrales sur quatre toits pour absorber les coûts de fonctionnement » de la société. L'idée est donc

d'aller à présent « plus loin » et de multiplier les centrales partout dans le Pays voironnais. Des projets sont en cours à Saint-Étienne-de-Crossey et Saint-Jean-de-Moirans.

GENIN MOTOCULTURE

Jonsered® LT 2313

Autoportée

1580€

Moteur Briggs&Stratton 344cm³ - Coupe 97 cm
6 vitesses AV 1 vitesse AR - Avec kit mulching

Mise en route - Réparation
Pièces détachées - Livraison

4, rue des Sports - 38610 GIÈRES

Tél : 04 76 89 34 18 - www.genin-motoculture.com

830708000



TROIS QUESTIONS À...

Matthieu Terenti
Directeur territorial
adjoint à Enedis

« Faciliter la croissance verte sur les territoires ruraux »

→ Quelle est la place d'Enedis dans un mouvement citoyen local tel que les centrales villageoises ?

« En tant qu'entreprise de service public, Enedis suit la feuille de route gouvernementale relative à la politique de transition énergétique. Celle-ci vise, à l'horizon 2030, 40 % d'énergies renouvelables, dont une part significative de productions photovoltaïques. Lorsque des initiatives locales émergent dans ce sens, nous devons soutenir ces mouvements qui concourent aux objectifs nationaux. Les centrales villageoises sont un premier pas vers la transition énergétique territoriale et contribuent à nos objectifs d'enracinement de proximité. Rapprocher les citoyens de leur production est un engagement de tous les jours. En tant que gestionnaire et aménageur du réseau de distribution d'électricité, Enedis propose aux centrales villageoises un accompagnement économique et technique, allant de l'étude de faisabilité à la réalisation de travaux de raccordement. Notre rôle est de faciliter l'intégration des énergies renouvelables sur ces territoires ruraux. »

→ L'élan citoyen a joué un rôle prépondérant dans la prise de conscience écologique. Peut-on aller jusqu'à dire qu'il a structuré l'approche gouvernementale ?

« Quand on a une cause citoyenne, elle suscite un intérêt de la part des entreprises publiques. Il y a quelques années, lorsque des passionnés se sont emparés de l'écologie locale, les pouvoirs publics se demandaient comment pérenniser la réflexion de ces espaces collaboratifs. En 2009, quand l'État a lancé le premier programme d'investissement d'avenir, la région Auvergne-Rhône-Alpes faisait figure de pionnière, avec des projets lauréats comme celui des centrales villageoises. AURA-EE (ex-RAEE)*, garant de l'aménagement du territoire, a rapidement fléchi ces centrales comme projet prioritaire du développement en zones de montagne. Bien avant la loi fondatrice de 2015 sur la croissance verte, on était déjà dedans ! On peut effectivement penser que cet immense élan citoyen a fait évoluer l'administration au plus haut niveau et a renversé le paysage administratif. »

→ Quel avenir pour ces espaces collaboratifs ?

« Une logique de communautés énergétiques est en train d'émerger. Elle permettra de mutualiser l'investissement et de déboucher sur un mix électrique multiple. Ces espaces collaboratifs vont grandir et se structurer à travers des syndicats, des associations. Passés les prémices, nous sommes aujourd'hui dans un élan de pré-industrialisation, pour entrer demain dans une phase d'industrialisation des filières. Pour cela, on a besoin de passer un cran. Le côté partisan "passionné" ne peut exister durablement dans un cadre élargi, pour construire une filière et garantir la solidarité des territoires ruraux et urbains. »

Propos recueillis par Anne-Laure BISTON

*En 2013, Enedis (ex-ERDF) entre au conseil d'administration d'AURA-EE (ex-RAEE, Rhône-Alpes énergie environnement).

Plus de 50 toits équipés sur le Vercors



Le Bois de lune, centre de vacances situé à Autrans-Méaudre dans le Vercors, produit son électricité. La centrale villageoise des 4 Montagnes, qui a financé la pose des panneaux solaires, envoie dans le réseau l'équivalent d'une consommation de 500 frigidaires.

En 2017, le Parc naturel régional du Vercors s'est engagé dans un projet de Territoire à énergie positive (Tepos) pour réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables et locales. Parmi les potentiels de développement identifiés, l'énergie solaire se place en deuxième position, après la filière bois. Les centrales villageoises s'inscrivent dans cette dynamique et souhaitent s'investir par la suite sur d'autres énergies renouvelables que le photovoltaïque. Le financement des projets est réalisé grâce aux fonds propres des actionnaires (25 % environ) et par un emprunt. L'argent investi sur une durée de 20 ans pourrait être rémunéré à hauteur de 3 %. Les cinq centrales du Vercors comptent 400 actionnaires, pour un million d'euros d'investissement et plus de 50 toits équipés produisant 400 000 kWh par an (soit la consommation d'électricité de 400 personnes).

www.centralesvillageoises.fr